

SÉANCE ORDINAIRE

15 DÉCEMBRE 2015

Deux cent septième séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif, 210, rue Notre-Dame, Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 15^e jour de décembre 2015 et à laquelle sont présents :

Présences :

Mesdames et messieurs les commissaires : Nadine Arseneault, Réjean Bessette, François Blais, Gisèle Bombardier, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Isabelle Brulotte, Manon Côté, Annie Ducharme, Stéphane Surprenant et Pierre Therrien.

Mesdames et messieurs les commissaires parents : Olivier Demers-Payette, Pierre Hamelin, Josée Hébert et Anne-Marie Noël.

Autres présences :

Monsieur Éric Blackburn, directeur général;
Madame Dominique Lachapelle, directrice générale adjointe;
Monsieur François Lafortune, directeur général adjoint;
Monsieur Mario Champagne, secrétaire général et directeur du Service des communications;
Monsieur François Bergeron, directeur du Service des ressources matérielles;
Monsieur Alain Camaraire, directeur du Service des ressources éducatives aux jeunes et du transport scolaire.
Madame Michèle Laberge, directrice du Service des technologies de l'information;
Monsieur Denis Ménard, directeur du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Andrée Bouchard, présidente, ouvre la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 15.12.15 001

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que l'ordre du jour soit adopté avec la modification suivante :

Ajouter le point suivant :

05.6 Réaction au projet de loi 86 (document séance tenante CC 15.12.15-05.6).

ORDRE DU JOUR

01. Présences et ouverture de la séance.
02. Adoption de l'ordre du jour.
03. Capsule pédagogique.
04. Période de questions du public.
- 05.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 novembre 2015 (document SG 15.12.15-05.1).
 - Suivi au procès-verbal.
- 05.2 Correspondance
 - 05.2.1 De monsieur Dominic Cormier, Directeur de cabinet adjoint du ministre des Finances monsieur Carlos Leitão : Accusé réception de la résolution HR 15.10.20-007 - Besoins financiers pour supporter le déploiement et le maintien des technologies en lien avec l'allocation 50730.
 - 05.2.2 De monsieur Jean-François Constant, directeur des affaires étudiantes et institutionnelles par intérim, Direction générale des affaires universitaires et interordres

- du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche : Nomination de madame Annie Ducharme au conseil d'administration du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu.
- 05.2.3 De monsieur Gilles Cavanagh, secrétaire général de la Commission scolaire René-Lévesque : Résolution CC-15-191 adoptée le 17 novembre 2015 par le conseil des commissaires – Appui à l'école publique.
- 05.2.4 De monsieur Pierre Cossette, professeur et doyen à la Faculté de médecine et des sciences de la santé à l'Université de Sherbrooke : Accusé réception de la résolution HR 15.1.20-020 - Félicitations suite à sa nomination en tant que représentant du secteur de l'éducation au Conseil d'administration du CISSS Montérégie-Centre.
- 05.2.5 De monsieur Patrick Gazaille, Conseiller politique au Cabinet du ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche : Accusé réception de la résolution HR 15.10.20-007 – Besoins financiers pour supporter le déploiement et le maintien des technologies en lien avec l'allocation 50730.
- 05.2.6 De monsieur Dominic Cormier, Directeur de cabinet adjoint du ministre des Finances monsieur Carlos Leitão : Accusé réception de la résolution HR 15.11.17-003 - Appui à l'école publique.
- 05.2.7 Du Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie (RCSM) – Rapport annuel 2014-2015.
- 05.2.8 De madame Caroline Isabelle, secrétaire générale de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud : Résolution CC-15-12-08-08 adoptée le 8 décembre 2015 par le conseil des commissaires – Appui à l'école publique et à la démocratie scolaire.
- 05.2.9 De monsieur Stéphane Billette, député de Huntingdon : Accusé réception de la résolution HR 15.11.17-003 - Appui à l'école publique.
- 05.3 Mot de la présidente, parole aux commissaires et aux commissaires parents.
- 05.4 Rapport annuel 2014-2015 (document CC 15.12.15-05.4).
- 05.5 Nomination à la direction du Service des ressources financières et de l'organisation scolaire (personnel-cadre) (document DG 15.12.15-05.5).
- 05.6 Réaction au projet de loi 86 (document séance tenante CC 15.12.15-05.6).
- 06.1 Zone dangereuse (rue Front Sud, Saint-Georges-de-Clarenceville) (document SREJTS 15.12.15-06.1).
- 08.1 Collecte de mandats de l'appel d'offres du Centre Collégial des Services Regroupés (CCSR) pour l'acquisition de postes informatiques et moniteurs neufs (TI 15.12.15-08.1)
- 09.1 Engagements (document et document séance tenante RH 15.12.15-09.1).
- 09.2 Amendement de résolution (document RH 15.12.15-09.2).
- 10.1 Nomination des vérificateurs externes (documents séance tenante RF 2015.12.15-10.1).
- 11.1 Adjudication de contrats
- 11.1.1 Acquisition d'équipements d'entretien (document RM 15.12.15-11.1.1).
- 11.2 Correction à la résolution HR 15.11.17-033 (Télésurveillance mécanique pour tous les bâtiments de la Commission scolaire des Hautes-Rivières) (documents RM 15.12.15-11.2).
- 12 - Remerciements et félicitations.
- 13- Autres sujets.
- 14- Levée de la séance.

Adopté à l'unanimité.

03. CAPSULE PÉDAGOGIQUE

Monsieur Mario Champagne, secrétaire général et directeur du Service des communications, présente le rapport annuel 2014-2015 de la Commission scolaire des Hautes-Rivières. Monsieur Alain Camaraine, directeur du Service des ressources éducatives aux jeunes et du transport scolaire et monsieur Denis Ménard, directeur du Service des ressources

éducatives aux adultes et à la formation professionnelle, commentent certains résultats obtenus par les élèves au cours de l'année 2014-2015.

04. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question n'est adressée au conseil des commissaires.

05.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 17 NOVEMBRE 2015 (document SG 15.12.15-05.1)

Chaque membre du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires tenue le 17 novembre 2015 au moins six heures avant le début de la présente séance;

HR 15.12.15
002

Il est proposé par madame Anne-Marie Noël :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 novembre 2015 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Monsieur Éric Blackburn, directeur général, mentionne aux membres du conseil des commissaires que les suivis administratifs ont été effectués quant aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 17 novembre 2015.

05.2 CORRESPONDANCE

05.2.1 De monsieur Dominic Cormier, Directeur de cabinet adjoint du ministre des Finances monsieur Carlos Leitão : Accusé réception de la résolution HR 15.10.20-007 - Besoins financiers pour supporter le déploiement et le maintien des technologies en lien avec l'allocation 50730.

05.2.2 De monsieur Jean-François Constant, directeur des affaires étudiantes et institutionnelles par intérim, Direction générale des affaires universitaires et interordres du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche : Nomination de madame Annie Ducharme au conseil d'administration du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu.

05.2.3 De monsieur Gilles Cavanagh, secrétaire général de la Commission scolaire René-Lévesque : Résolution CC-15-191 adoptée le 17 novembre 2015 par le conseil des commissaires – Appui à l'école publique.

05.2.4 De monsieur Pierre Cossette, professeur et doyen à la Faculté de médecine et des sciences de la santé à l'Université de Sherbrooke : Accusé réception de la résolution HR 15.1.20-020 - Félicitations suite à sa nomination en tant que représentant du secteur de l'éducation au Conseil d'administration du CISSS Montérégie-Centre.

05.2.5 De monsieur Patrick Gazaille, Conseiller politique au Cabinet du ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche : Accusé réception de la résolution HR 15.10.20-007 - Besoins financiers pour supporter le déploiement et le maintien des technologies en lien avec l'allocation 50730.

- 05.2.6 De monsieur Dominic Cormier, Directeur de cabinet adjoint du ministre des Finances monsieur Carlos Leitão : Accusé réception de la résolution HR 15.11.17-003 - Appui à l'école publique.
- 05.2.7 Du Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie (RCSM) – Rapport annuel 2014-2015.
- 05.2.9 De madame Caroline Isabelle, secrétaire générale de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud : Résolution CC-15-12-08-08 adoptée le 8 décembre 2015 par le conseil des commissaires – Appui à l'école publique et à la démocratie scolaire.
- 05.2.9 De monsieur Stéphane Billette, député de Huntingdon : Accusé réception de la résolution HR 15.11.17-003 - Appui à l'école publique.

05.3 MOT DE LA PRÉSIDENTE, PAROLE AUX COMMISSAIRES ET AUX COMMISSAIRES PARENTS

Madame Andrée Bouchard, présidente, informe les membres du conseil des commissaires des activités auxquelles elle et certains collègues ont participé depuis la séance du 17 novembre 2015.

Aussi, quelques commissaires font état des activités auxquelles ils ont participé et informent leurs collègues quant à certains événements qui se tiendront dans les écoles de leur circonscription.

Monsieur Olivier Demers-Payette, commissaire parent, mentionne que le comité de parents a transmis une lettre à l'intention du ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, dénonçant les compressions budgétaires imposées aux commissions scolaires depuis quelques années.

Dans le cadre de la réunion tenue le 2 décembre dernier, il indique que le comité de parents a constitué un comité formé de 4 personnes afin d'analyser le projet de loi tant attendu à l'égard de la gouvernance des commissions scolaires et de la décentralisation des pouvoirs vers les écoles. Ce comité restreint émettra des commentaires qui seront soumis à l'ensemble des membres du comité de parents. À cet égard, il invite les commissaires qui le souhaitent à leur transmettre leurs commentaires.

Madame Josée Hébert, commissaire parent, informe les membres du conseil des commissaires que le comité de parent de la Commission scolaire offrira une conférence gratuite le 25 janvier prochain à 19 h à la Polyvalente Marcel-Landry. Cette conférence intitulée « Le parcours d'un gagnant » sera animée par Étienne Boulay, footballeur professionnel. Rigueur, détermination, motivation et discipline seront à l'honneur.

05.4 RAPPORT ANNUEL 2014-2015 (document CC 15.12.15-05.4)

Considérant que l'article 220 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que la Commission scolaire prépare un rapport annuel qui rend compte à la population de son territoire de la réalisation de son plan stratégique et des résultats obtenus en fonction des buts fixés et des objectifs mesurables prévus à la convention de partenariat conclue avec le ministre;

Considérant que le Service du secrétariat général et des communications a élaboré, en collaboration avec la direction générale et l'ensemble des directions de services, le rapport annuel 2014-2015;

Considérant la présentation du rapport annuel 2014-2015, réalisée dans le cadre de la présente séance publique du conseil des commissaires et ce, suite à l'avis public publié en conformité avec l'article 220.1 de la *Loi sur l'instruction publique*;

HR 15.12.15
003

Il est proposé par madame Annie Ducharme :

D'adopter le rapport annuel 2014-2015 de la Commission scolaire des Hautes-Rivières tel que présenté et qui se trouvera sur le site Internet de la Commission scolaire dans les prochains jours.

Adopté à l'unanimité.

05.5 NOMINATION À LA DIRECTION DU SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE (PERSONNEL-CADRE) (document DG 15.12.15-05.5)

Considérant le départ à la retraite de madame Silvie Mondat, directrice du Service des ressources financières et de l'organisation scolaire, le 29 février 2016;

HR 15.12.15
004

Il est proposé par madame Gisèle Bombardier :

Que sur recommandation du comité de sélection, madame Chantal Noël, actuellement directrice adjointe du Service des ressources financières et de l'organisation scolaire, soit nommée au poste de directrice du Service des ressources financières et de l'organisation scolaire et ce, à une date qui reste à déterminer.

Adopté à l'unanimité.

05.6 RÉACTION AU PROJET DE LOI 86 (document séance tenante CC 15.12.15-05.6)

Considérant les modifications prévues à la *Loi sur l'instruction publique* par le projet de loi 86 – *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance des commissions scolaires en vue de rapprocher l'école des lieux de décision et d'assurer la présence des parents au sein de l'instance décisionnelle de la commission scolaire*;

Considérant que ce projet de loi met fin à l'instance démocratique qu'est le conseil des commissaires, 15 jours après la sanction dudit projet de loi;

Considérant que l'ensemble des commissaires ainsi que la présidente de la Commission scolaire des Hautes-Rivières ont été légalement et légitimement élus le 2 novembre 2014 au suffrage universel pour un mandat de 4 ans;

Considérant que ces élections scolaires ont été rendues difficiles par des déclarations publiques de députés, du ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et même du Premier ministre;

Considérant que la décision du gouvernement de mettre fin à un conseil des commissaires démocratiquement élu tient uniquement du faible taux de participation aux dernières élections scolaires;

Considérant que les modifications à la *Loi sur l'instruction publique* n'ont pas fait l'objet d'un mandat entier et notamment en ce qui a trait à l'augmentation du nombre de commissaires parents;

Considérant que monsieur François Blais, ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a refusé de rencontrer les commissaires légitimement élus afin de discuter de ses intentions au regard de l'avenir des commissions scolaires;

Considérant que les outils de gouvernance déjà mis en place aident les commissions scolaires à suivre de près la réussite des élèves;

Considérant que plusieurs modifications proposées au projet de loi 86 sont basées sur des revendications corporatistes et des événements anecdotiques qui ne servent pas à augmenter les conditions de réussite des élèves;

Considérant les impacts importants que provoqueront les modifications proposées dans le réseau des établissements et des commissions scolaires;

Considérant que les modifications proposées devraient uniquement avoir pour objectifs de favoriser la réussite des élèves et rendre le réseau des commissions scolaires toujours plus efficient, tout en se rappelant que le taux des dépenses administratives des commissions scolaires sont parmi les plus bas (- de 5%) parmi les organismes gouvernementaux et paragouvernementaux;

HR 15.12.15
005

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que les commissaires et la présidente de la Commission scolaire des Hautes-Rivières demandent au Premier ministre du Québec de ne pas agir avec précipitation, de respecter la durée du mandat attribué démocratiquement et d'introduire avec prudence et cohérence les changements en partenariat avec les parents, les membres du personnel de toutes catégories, les cadres et les hors cadres et, de tenir des élections scolaires en même temps que les élections municipales à l'automne 2017, auquel cas les commissaires et la présidente de la Commission scolaire accepteraient de réduire la durée de leur mandat et ainsi conserver le privilège que les commissaires et la présidence des commissions scolaires continuent d'être élus au suffrage universel par l'ensemble des citoyens du Québec;

De transmettre copie de cette résolution au premier ministre du Québec, au ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, aux députés provinciaux du territoire, à la Fédération des commissions scolaires du Québec et à l'ensemble des commissions scolaires du Québec.

Adopté à l'unanimité.

06.1 ZONE DANGEREUSE (RUE FRONT SUD, SAINT-GEORGES-DE-CLARENCEVILLE) (document SREJTS 15.12.15-06.1)

Considérant les modalités prévues à la *Politique relative au transport scolaire* quant à la détermination des zones dangereuses donnant droit au transport scolaire;

Considérant la demande adressée par le conseil des commissaires au Service des ressources éducatives aux jeunes et du transport scolaire de procéder à l'analyse quant à la sécurité des élèves piétonniers de la rue Front Sud à Saint-Georges-de-Clarenceville (résolution HR 15.11.17-027);

Considérant les observations faites par l'équipe du transport scolaire quant à la sécurité des élèves piétonniers de ce secteur;

Considérant la recommandation du comité consultatif du transport au conseil des commissaires, suite à l'analyse des observations faites par le Service des ressources éducatives aux jeunes et du transport scolaire, évaluant les risques quant aux déplacements des élèves;

**HR 15.12.15
006**

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

De reconnaître les adresses 1154 au 1340 ainsi que les adresses 1165 au 1351 rue Front à Saint-Georges-de-Clarenceville comme étant situées dans une zone dangereuse et que les élèves qui y résident soient transportés par autobus vers leur établissement respectif.

Adopté à l'unanimité.

08.1 COLLECTE DE MANDATS DE L'APPEL D'OFFRES DU CENTRE COLLÉGIAL DES SERVICES REGROUPÉS (CCSR) POUR L'ACQUISITION DE POSTES INFORMATIQUES ET MONITEURS NEUFS (TI 15.12.15-08.1)

Considérant que la Commission scolaire des Hautes-Rivières est membre du Centre Collégial des Services Regroupés (CCSR);

Considérant que la participation de la Commission scolaire au regroupement d'achats du Centre Collégial des Services Regroupés (CCSR) est obligatoire pour commander divers équipements informatiques et bénéficier des allocations du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, liées aux différentes mesures ciblées;

Considérant que les contrats d'achats pour l'acquisition de postes informatiques et moniteurs neufs du Centre Collégial des Services regroupés (CCSR) viendront à échéance le 31 mars 2016;

Considérant que le Centre Collégial des Services Regroupés (CCSR) procède à un appel d'offres regroupé pour l'acquisition de postes informatiques et moniteurs neufs (dossier SAR130-2016);

Considérant que la *Loi sur les contrats des organismes publics* oblige les organismes publics à signifier leur intérêt à faire partie d'une négociation en confiant un mandat au regroupement;

Considérant que le Centre Collégial des Services Regroupés (CCSR) a l'intention de conclure un contrat à commande avec un ou plusieurs fournisseurs pour une durée initiale de douze mois avec possibilité d'être renouvelé en tout ou en partie pour un maximum de douze mois supplémentaires;

Considérant que le Centre Collégial des Services Regroupés (CCSR) a l'intention de requérir, en conformité avec l'article 18 du *Règlement sur les contrats d'approvisionnement des organismes publics (RCA)*, la possibilité d'attribuer des commandes à l'un ou l'autre des fournisseurs retenus dont le prix soumis n'excède pas de plus de 10% le prix le plus bas, à condition que cette règle d'adjudication soit approuvée au préalable par le dirigeant d'organisme de chacun des établissements faisant partie prenante de la négociation;

**HR 15.12.15
007**

Il est proposé par madame Manon Côté :

D'autoriser la participation de la Commission scolaire des Hautes-Rivières à la collecte de mandats de l'appel d'offres du Centre Collégial des Services Regroupés (CCSR) pour l'acquisition de postes informatiques et moniteurs neufs (dossier SAR130-2016).

De déléguer le directeur général à signer pour et au nom de la Commission scolaire des Hautes-Rivières le mandat d'achat et les bons de commande qui en découleront, dans le respect des enveloppes budgétaires déjà prévues pour chacune des années, s'il y a lieu.

Adopté à l'unanimité.

09.1 ENGAGEMENTS (document et document séance tenante RH 15.12.15-09.1)

Considérant la recommandation du comité de sélection tenu le 4 décembre 2015;

**HR 15.12.15
008**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que madame Marie-Pier Savoie soit engagée pour un poste régulier à temps partiel (26 heures par semaine) d'agente de bureau, classe I à l'École professionnelle des Métiers et ce, à compter du 16 décembre 2015.

Adopté à l'unanimité.

Considérant la recommandation du comité de sélection tenu le 17 novembre 2015;

**HR 15.12.15
009**

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que monsieur Jonathan Clouâtre soit engagé pour un poste régulier à temps plein (38,75 heures par semaine) de tuyauteur au Service des ressources matérielles et ce, à compter du 16 décembre 2015.

Adopté à l'unanimité.

Considérant la recommandation du comité de sélection tenu le 15 septembre 2015;

**HR 15.12.15
010**

Il est proposé par madame Annie Ducharme :

Que monsieur Berthol Valcourt soit engagé pour un poste régulier à temps partiel (9 heures par semaine) d'ouvrier d'entretien, classe II à l'école Saint-Alexandre et ce, à compter du 16 décembre 2015.

Adopté à l'unanimité.

Considérant les dispositions de la convention collective applicable au personnel de soutien;

**HR 15.12.15
011**

Il est proposé par monsieur Pierre Hamelin :

Que madame Isabelle Goulet soit engagée pour un poste régulier à temps partiel (26 heures par semaine) de secrétaire à l'école Marie-Rivier et ce, à compter du 16 décembre 2015.

Adopté à l'unanimité.

Considérant les dispositions de la convention collective applicable au personnel de soutien;

**HR 15.12.15
012**

Il est proposé par madame Manon Côté :

Que madame Annabelle Rémillard soit engagée pour un poste régulier à temps partiel (20 heures par semaine) de secrétaire à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot et ce, à compter du 16 décembre 2015.

Adopté à l'unanimité.

Considérant la recommandation du comité de sélection tenu le 26 octobre 2015;

HR 15.12.15
013

Il est proposé par madame Gisèle Bombardier :

Que monsieur Robert Bouchard soit engagé pour un poste régulier à temps partiel (28 heures par semaine) d'ouvrier d'entretien, classe II aux écoles de Monnoir (15 h) et Paul-Germain-Ostiguy (13 h) et ce, à compter du 16 décembre 2015.

Adopté à l'unanimité.

09.2 AMENDEMENT DE RÉOLUTION (document RH 15.12.15-09.2)

HR 15.12.15
014

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la résolution portant le numéro HRE 15.08.25-016 soit amendée de la façon suivante :

Considérant l'organisation scolaire 2015-2016 en date du 13 août 2015;

Il est proposé que les enseignants suivants soient rappelés suite à leur mise en disponibilité pour surplus de personnel au 1^{er} juillet 2015 :

NOM	CHAMP	ÉCOLE
Kucharski, Annie	8 – Anglais, langue seconde	Monseigneur-Euclide-Théberge
Stevanovic, Mirko	9 – Éducation physique et à la santé	Joséphine-Dandurand
Senay, Louise	11 – Arts plastiques	Polyvalente Marcel-Landry
Barrière, Mélanie	13 – Sciences et mathématiques	Docteur-Alexis-Bouthillier

Adopté à l'unanimité.

10.1 NOMINATION DES VÉRIFICATEURS EXTERNES (documents séance tenante RF 2015.12.15-10.1)

Considérant que l'article 284 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que, pour chaque année financière, la Commission scolaire nomme un vérificateur externe qui produit un rapport sur les opérations financières de la Commission scolaire;

Considérant les résultats du dossier de l'appel d'offres de la Commission scolaire (150700015) dont vous trouverez les résultats en annexe et qui couvre les mandats d'audits pour les années 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018;

Considérant la recommandation unanime du comité de vérification;

HR 15.12.15
015

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

De nommer la firme Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., le plus bas soumissionnaire conforme, à titre de vérificateur externe (auditeur) pour les années 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018.

Adopté à l'unanimité.

11.1 ADJUDICATION DE CONTRATS

11.1.1 ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS D'ENTRETIEN (document RM 15.12.15-11.1.1)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

HR 15.12.15
016

Il est proposé par madame Isabelle Brulotte :

D'accorder aux plus bas soumissionnaires conformes, Distributions Nouvelle-France, le contrat d'acquisition de 6 autorécurveuses de 15" au montant de 17 617,02 \$ (taxes en sus) ainsi que 4 polisseuses de 17" à 20" au montant de 3 106,04 \$ (taxes en sus), et à Corporation Sherby Inc., le contrat d'acquisition pour 5 autorécurveuses de 20" au montant de 28 940,00 \$ (taxes en sus) à titre d'équipements d'entretien pour 14 écoles.

Adopté à l'unanimité.

11.2 CORRECTION À LA RÉOLUTION HR 15.11.17-033 (TÉLÉSURVEILLANCE MÉCANIQUE POUR TOUS LES BÂTIMENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES) (documents RM 15.12.15-11.2)

Considérant que le montant indiqué pour l'octroi du contrat pour la télésurveillance mécanique pour tous les bâtiments de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, a été calculé en fonction d'une période inférieure à celle requise;

Considérant que 9127-8697 Québec Inc. (Sara-Tech Inc.) demeure le plus bas soumissionnaire conforme;

HR 15.12.15
017

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

Que la résolution portant le numéro HR 15.11.17-033 soit amendée de la façon suivante :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, 9127-8697 Québec Inc. (Sara-Tech Inc.), le contrat pour la télésurveillance mécanique pour tous les bâtiments de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, au montant de **129 960,00 \$** (taxes en sus) pour 3 ans selon une simulation.

Adopté à l'unanimité.

12- REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS

HR 15.12.15
018

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à madame Annie Ducharme, commissaire, pour sa nomination au conseil d'administration du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu. Madame Ducharme sera une digne représentante de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

Adopté à l'unanimité.

HR 15.12.15
019

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des remerciements soient transmis aux membres du conseil municipal de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu pour l'identification de deux corridors scolaires et l'installation de signalisations autour des écoles concernées. La Commission scolaire est consciente que cette décision fait partie d'un plan pour assurer la sécurité publique autour des écoles et des parcs

Comme il en va de la sécurité des élèves, des membres du personnel et de toute la communauté, la Commission scolaire reconnaît volontiers les efforts de la ville en ce sens.

Adopté à l'unanimité.

13. AUTRES SUJETS

Aucun autre sujet n'a été traité.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

HR 15.12.15
020

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL